

# CHARTRE ET ENGAGEMENT MASE

## L'ASSOCIATION MASE ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE-CENTRE

certifie que la Société : **RIVA / SAM MONTEREAU**

36 rue de la Grande Haie

77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

FRANCE

est membre actif de notre association dans le collège des Entreprises Utilisatrices depuis le 26/08/2007

A cette date :

- Votre politique et votre système de management SSE
- Vos orientations envers vos sous-traitants
- Vos résultats obtenus

ont été jugés en accord avec nos exigences et nos orientations.

**Après rencontre avec les représentants de votre association locale,  
la charte est renouvelée pour une période de trois ans, soit :**

**du 14/03/2022 au 13/03/2025**

Nous vous rappelons qu'en qualité de membre actif de l'Association MASE vous vous engagez à :

- Respecter le référentiel MASE et le fonctionnement de l'association
- Faire connaître MASE, ses concepts et recommandations au sein de votre organisation et à vos partenaires
- Accepter le dialogue avec vos partenaires afin d'améliorer les processus et résultats sécurité
- Montrer l'exemple et maintenir l'efficacité de votre système de management SSE
- Tenir informée l'association deux fois par an de vos indicateurs Santé, Sécurité et Environnement ainsi que des modifications apportées à votre système de management



Le Président de l'association

Philippe LESAGE

Le Directeur du Site

Fabio CHIRIATTI